

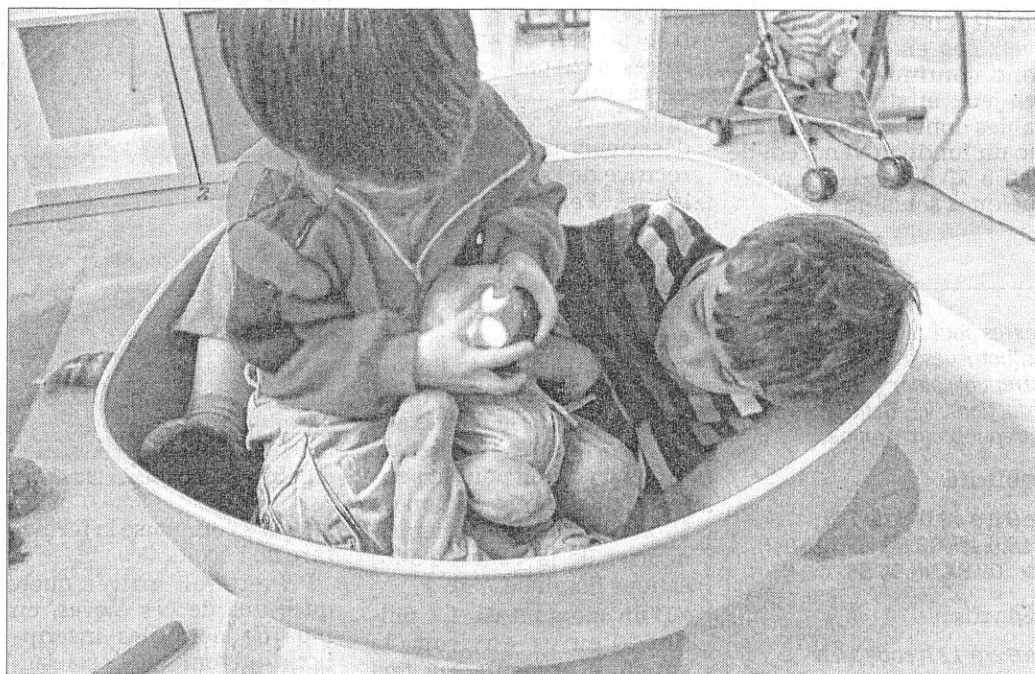
**Education** Une unité d'enseignement autisme ouverte à partir d'aujourd'hui dans une maternelle de Belfort

# Sortir les autistes de leur bulle

ER 1.9.15

UNE CLASSE étonnante ouvre ses portes aujourd'hui à l'école Raymond-Aubert de Belfort, même si ses élèves n'y arrivent que le 14 septembre : la deuxième unité d'enseignement (UE) autisme de l'académie de Besançon, incluse dans la maternelle, mais dont les occupants, âgés de 3 à 6 ans, sont autistes diagnostiqués ou souffrant d'autres troubles envahissants du développement. Jusqu'à sept enfants accompagnés d'un professeur des écoles spécialisé et d'une équipe pluridisciplinaire issue du champ médico-social.

La création de cette UE Aire urbaine relève du 3<sup>e</sup> plan national autisme. À la rentrée 2014, une structure a ouvert dans chaque académie, sur appel à projet. En Franche-Comté, la maternelle des Bruyères à Besançon avait été choisie avant le Nord Franche-Comté. Selon une convention tripartite entre l'Éducation nationale qui met l'enseignant à disposition, l'Agence régionale de santé (ARS), qui choisit, avec le recteur, le lieu d'implantation, et un établisse-



■ Comme à l'école maternelle des Bruyères à Besançon, les enfants vont apprendre « l'enjeu de l'école » dans un milieu propice, avec des particularités de fonctionnement.

Photo DR

ment médico-social, en l'occurrence l'Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHS-FC) via son service de soins, le Sessad comtois.

Bernard Triponey, son directeur, indique que « plus la prise en charge de l'autisme est précoce, plus elle a de chance d'être positive ». Parmi les conditions posées pour créer une UE, cette dernière ne doit privilégier

« aucune chapelle, pas une méthode unique ».

## Acquérir un statut d'élève

Nadine Naas, inspectrice en charge de la scolarisation des élèves handicapés à la direction des services de l'Éducation nationale de Belfort, a souvent vu des parents tenter de scolariser leur enfant en milieu ordi-

naire, mais « ce n'était jamais suffisant en terme de volume horaire » et certains ont fini par rester à la porte de l'école.

Au sein de cette UE, « on peut développer l'interaction sociale, la communication, travailler l'accès au langage, apprendre à généraliser les faits », ce que les autistes ne font pas en général.

Restait à trouver des lo-

caux : « Il nous fallait deux salles de classe, une pour l'enseignement et une pour la prise en charge individuelle. La Ville de Belfort nous a beaucoup aidés, des travaux ont été effectués, la classe a été pensée avec des espaces bien organisés », et avant que les élèves arrivent, un temps de formation sera proposé aux parents, Atsem, enseignants de l'école et personnels de restauration, histoire de lever les dernières peurs dans l'équipe pédagogique. Car les enfants participeront à la vie commune de l'école voire seront, au fil du temps, inclus en classe ordinaire.

C'est bien l'école que ces petits, âgés majoritairement de 4 ans et choisis par les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) des trois départements, vont intégrer. Pas le milieu médico-social : « Selon un emploi du temps figé, ils vont apprendre à acquérir un statut d'élève, avec des objectifs », rappelle Virginie Fricot, directrice adjointe du Sessad comtois. Apprendre, simplement.

**Karine FRELIN**